

Procédure pour les soins de plaies complexes



Manon Ruel

Cheffe d'administration de programme, retraitée depuis février 2016
CISSS des Laurentides, CLSC Jean-Olivier-Chénier

À DOMICILE, IL EST DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT QUE CERTAINS USAGERS AIENT BESOIN DE SOINS SUR UNE LONGUE PÉRIODE. C'EST SOUVENT LE CAS, ENTRE AUTRES, POUR SOIGNER LES PLAIES AUX JAMBES.

La plupart des personnes qui reçoivent des soins infirmiers à domicile requièrent peu d'équipements. En général, les soins se déroulent sur une courte période. Lorsque l'état et l'autonomie de l'utilisateur se sont améliorés, les soins à domicile cessent.

La complexité

Les plaies aux membres inférieurs sont souvent chroniques et parfois accompagnées de lymphœdème. Ce trouble exige l'application de compression entraînant des manipulations supplémentaires des jambes œdématiées après la réfection des pansements.

L'utilisateur affligé de plaies chroniques présente généralement une incapacité à se déplacer. Dans une telle situation, les risques de blessure pour l'infirmière qui dispense les soins sont très élevés en l'absence d'équipements.

Un lit électrique, une table sur roulettes, un rouleau pour les jambes et autres équipements deviennent indispensables à l'offre de services. Lorsqu'un usager refuse d'intégrer ces équipements à son domicile, il devient primordial de recadrer la fourniture des soins par une procédure visant la prévention des blessures chez les infirmières.

La création de la procédure

Un comité clinique a été mis en place pour élaborer une procédure pour les soins complexes à domicile (**encadré**). Celle-ci a comme principal objectif la prévention des blessures pour le personnel infirmier.

En rencontre d'équipe, la nouvelle procédure a été présentée aux infirmières. Pour leur sécurité, celles-ci savent qu'elles doivent exiger certains équipements à domicile. Dans ce processus, elles ont tout le soutien de la direction. ■

INFORMATION

Nadia Perron

Infirmière clinicienne assistante au supérieur immédiat

Tél. : 450 491-7574, poste 48 212



Les risques de blessure pour l'infirmière qui dispense les soins sont très élevés en l'absence d'équipements.

PROCÉDURE POUR LES SOINS COMPLEXES

- 1. Informer l'utilisateur que les soins nécessitent le réaménagement** du domicile et l'installation d'équipements indispensables : lit électrique, table sur roulettes, rouleau pour les jambes, etc.
- 2. Obtenir rapidement la participation de l'ergothérapeute** et, au besoin, du préventionniste du CISSS.
- 3. Mettre en place le lit électrique** et la table de chevet au domicile.
- 4. Faire dégager l'espace autour du lit** : un minimum de 0,6 à 1 m (2 à 3 pi) est requis.
- 5. Planifier une rencontre interdisciplinaire avec tous les intervenants** concernés par le dossier. Prévoir la présence de l'assistante et de la cheffe de programme afin d'élaborer le plan de service individualisé de l'utilisateur.
- 6. Utiliser les équipements nécessaires** (lit, table, rouleau pour les jambes, banc, etc.) et la technique optimale pour éviter les contraintes de positionnement lors de la réfection des pansements. Procéder à des essais afin de trouver les bons équipements et la meilleure technique de soins pour l'utilisateur. Celui-ci doit en être informé.
- 7. Appliquer les principes de déplacements et de postures sécuritaires** (PDSB) pour les soins infirmiers à domicile (source : ASSTSAS).
- 8. Rédiger une technique de soins personnalisés avec photos.**
- 9. Rencontrer l'ensemble de l'équipe des soins infirmiers** pour communiquer la technique de soins personnalisés et le plan d'intervention de l'utilisateur.
- 10. Faire la démonstration de la technique** de soins personnalisés aux membres de l'équipe (tous les quarts) et répondre aux questions des collègues.
- 11. Annexer la technique de soins personnalisés** à la fiche de l'utilisateur, déposer une copie au domicile et au dossier de l'utilisateur.
- 12. Si l'utilisateur refuse de collaborer,** communiquer avec l'assistante et la cheffe de programme. Une visite à domicile de l'assistante ou de la cheffe de programme peut s'avérer nécessaire pour motiver l'utilisateur à se conformer aux exigences requises pour la poursuite des soins à domicile.

